

# COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales  
Canton de la Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 066-216602128-20260625-322026-AU



## DECISION DU MAIRE N°032/2026

Objet : Avenant à marché public de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation de deux appartements, rue Sainte-Marie à Torreilles.

LE MAIRE,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal n°16/2026 du 30 mars 2026, donnant délégation au maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, les mesures d'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le contrat d'architecte pour travaux sur existants du 29 septembre 2023 et la convention de groupement de maîtrise d'œuvre (cotraitance) du même jour ;

CONSIDERANT que depuis la conclusion du marché, le cotraitant n°2, SARL Jean-Louis PITSCHIEDER, chargé de la mission «Economiste» se trouve dans l'impossibilité d'assurer la poursuite de ses prestations en raison de circonstances imprévues intervenues postérieurement à la conclusion du marché, à savoir : fermeture de la société dans le cadre d'une reconversion professionnelle du gérant ;

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** De conclure un avenant ayant pour objet l'adaptation de la composition du groupement de maîtrise d'œuvre, afin d'assurer la continuité de l'exécution des prestations.

**ARTICLE 2 :** De constater le retrait du membre du groupement : SARL Jean-Louis PITSCHIEDER, cotraitant n°2 et d'agréer sa substitution par le membre entrant : B.E.T. ATEKO Ingénierie, qui devient le nouveau cotraitant n°2.

La composition du groupement de maîtrise d'œuvre issue de la convention de groupement du 29 septembre 2023 est modifiée en conséquence.

Le présent avenant prendra effet à compter de sa signature par l'ensemble des parties.

Fait à TORREILLES, le 25 juin 2026

Le maire,

  
Guy ROUQUIÉ

